

RANDONNEE ACCOMPAGNEE 2018

## LE TOUR DE L'AUBRAC

Entre Lozere, Cantal et Aveyron  
7 jours / 6 nuits

Vaste plateau d'altitude et d'estives aux confins de la Lozère du Cantal et de l'Aveyron, l'Aubrac est un territoire à forte personnalité. Terre volcanique, façonnée par les glaciers du Quaternaire, au paysage de bout du monde, parsemé d'énormes blocs rocheux érodés par le temps, de lacs scintillants et de bosquets de forêts d'hêtres centenaires, c'est un espace naturel privilégié pour des randonnées à pied.

L'Aubrac est aussi une terre d'authenticité, ayant conservé précieusement son patrimoine et ses savoir-faire, sa convivialité et son accueil : terre et passage emblématique sur le Chemin de Saint-Jacques, terre d'estive de la race des vaches Aubrac, la reine des prés et de la fête de la transhumance, permettant la fabrication du fromage et de l'Aligot, terre du couteau de Laguiole et des burons à l'architecture de pierre massive... D'une altitude moyenne de 1000 à 1400 mètres, et culminant à 1468 mètres au Signal de Mailhebiau, son nom vient de " Alto Braco " qui signifie " lieu élevé ".

Caractérisé par son climat plutôt rude et par une ambiance quelque peu mystique, l'Aubrac est aussi à la belle saison une explosion de fleurs en tous genres - plus de 1300 espèces ! On y traverse de grands espaces désertiques, des forêts de hêtres et de sapins, des lacs (dont le célèbre lac de Saint-Andéol), des cours d'eau bordés d'aulnes, d'osiers et de saules. On y cueille au passage des myrtilles, des fraises sauvages, des framboises, mais aussi des champignons. Côté faune, les ours et les loups ayant disparus, les vaches Aubrac ont pris entière possession du plateau mais elles partagent tout de même le domaine avec des cerfs, des chevreuils, des sangliers, des renards, et même des loutres. Outre ce réservoir très riche et diversifié pour la faune et la flore, l'Aubrac possède aussi un patrimoine architectural remarquable. Au fil des chemins, on y découvre également des ponts, des petits burons, des lavoirs, des croix, des fours à pains...

### POINTS FORTS DU SEJOUR :

- Paysage unique des hauts plateaux d'ambiance irlandaise
- Les plus beaux lacs de l'Aubrac
- Magnifique occasion de goûter l'Aligot
- Richesse des traditions et du patrimoine

## PROGRAMME

### **Jour 01 :**

#### **ACCUEIL A AUMONT-AUBRAC**

Rendez vous à Aumont-Aubrac à 19 heures à l'hôtel (les coordonnées vous seront communiquées sur la convocation).

Installation pour la nuit en chambres collectives, repas au restaurant et présentation du circuit par votre accompagnateur.

### **Jour 02 :**

#### **RANDONNEE SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES**

Court transfert en bus pour "Les 4 Chemins". Journée de randonnée sur le Chemin de Saint-Jacques jusqu'à Nasbinals. Passage de la forêt de la Margeride au paysage complètement ouvert et lumineux du plateau au fur et à mesure de la " montée " en altitude. Traversée de petits villages typiques tels que Finieyrols, Rieutort et ses fameux abreuvoirs, Montgros... Etape en gîte avec repas au restaurant. 5 à 6 heures de marche - montée : 300 mètres - descente : 200 mètres.

### **Jour 03 :**

#### **SAINT-URCIZE - LAGUIOLE**

Après le petit déjeuner, court transfert jusqu'au village de Saint-Urcize abritant une superbe église romane du XIIème siècle. Randonnée vers le relief sommital du massif abritant encore un peu de forêt, des hêtres parfois plusieurs fois centenaires et torturés par le climat. Descente vers la capitale du couteau de l'Aubrac :Laguiole. Etape en hôtel, en chambres collectives, en demi-pension

6 heures de marche - montée : 400 mètres - descente : 400 mètres.

### **Jour 04 :**

#### **VERSANT SUD-OUEST DE L'AUBRAC**

Départ pour le versant sud-ouest de l'Aubrac, creusé par les " Boraldes ", petites rivières dévalant vers la vallée du Lot, et restant très boisé. Montée vers le Puy du Roussillon perché à 1407 mètres d'altitude et vers les Trucs de l'Aubrac (1440 mètres) par la forêt de Roquette-Bonneval. Par le mythique village d'Aubrac, un lieu historique d'accueil des pèlerins en route vers Saint-Jacques de Compostelle, descente vers Saint-Chély d'Aubrac. Etape en gîte avec repas au restaurant. 6 à 7 heures de marche - montée : 500 mètres - descente : 650 mètres.

### **Jour 05 :**

#### **FORET DOMANIALE D'AUBRAC**

Montée vers la forêt domaniale d'Aubrac et vers le plateau pour atteindre le mythique village d'Aubrac, haut lieu historique sur le Chemin de Saint-Jacques. Poursuite le long du chemin pour rejoindre Nasbinals. Etape en gîte avec repas au restaurant. 5 à 6 heures de marche - montée : 700 mètres - descente : 200 mètres.

**Jour 06 :**

**ETAPE " AUBRACIENNE " - LAC DE SAINT-ANDEOL - MARCHASTEL**

L'étape " aubracienne " ! Traversée des pâturages de burons en burons, de troupeaux en troupeaux (il y en a plus de 50 000 vaches qui montent en estive sur l'Aubrac !), vers le lac d'origine glaciaire de Saint-Andéol, le joyau du plateau. Passage à Marchastel, construit autour d'une ancienne cheminée de volcan, pique-nique le midi et hébergement en gîte auberge en 1/2 pension pour la nuit au petit hameau Prinsuéjols. 6 heures de marche - montée : 400 mètres - descente : 400 mètres.

**Jour 07 :**

**FORET ET TERRE DE PEYRE - CHATEAU DE LA BAUME**

Départ pour la forêt et pour la terre de Peyre. Le château de la Baume, le " Versailles du Gévaudan ", classé " Monument Historique " attire sur le chemin conduisant à Aumont-Aubrac. Perché à 1200 mètres d'altitude c'est le château le plus haut de France ! Fin de la randonnée vers 16 heures. 4 à 5 heures de marche - montée : 200 mètres - descente : 300 mètres.

L'Aubrac est une montagne d'estive, il faut souvent passer des clôtures, traverser des troupeaux et des zones humides...

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Nos guides et accompagnateurs sauront d'autant mieux gérer ces aléas, si chacun garde sa bonne humeur.

## FICHE PRATIQUE

### **ACCUEIL**

Jour 1 : Rendez-vous à Aumont-Aubrac à 19 heures.

### **EN CAS DE PROBLEME DE DERNIERE MINUTE**

Il vous sera envoyé, une dizaine de jours avant le départ, une convocation sur laquelle figureront les coordonnées de l'hébergement du 1er soir ainsi que les numéros d'urgence.

### **ACCES**

Nos séjours sont spécialement conçus de gare à gare ; une incitation à utiliser le moyen de transport le moins polluant. Pour vos pré-acheminements en véhicule personnel, pensez au co-voiturage. Nous avons mis à votre disposition sur notre site internet un lien direct sur le site [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) sur lequel vous pourrez rechercher une annonce ou déposer la vôtre.

### **SI VOUS VENEZ EN VOITURE**

Carte Michelin n°239 pli 44. Aumont-Aubrac est situé à proximité de l'autoroute A75 Paris - Clermont-Ferrand - Béziers, à 35 km au Sud de Saint-Flour. Autoroute gratuite entre Clermont-Ferrand et Béziers (hormis péage du viaduc de Millau). A Aumont-Aubrac, possibilité de garer votre véhicule sur le parking de l'hôtel pour toute la durée de votre randonnée.

Pour établir votre itinéraire : [www.mappy.fr](http://www.mappy.fr) ou [www.via-michelin.fr](http://www.via-michelin.fr)

### **SI VOUS VENEZ EN TRAIN**

Accès sur la gare SNCF d'Aumont-Aubrac, ligne Paris - Clermont-Ferrand - Béziers. Votre premier hébergement est situé à 500 mètres de la gare.

Attention, cette ligne est en pleine restructuration, de nombreux changements d'horaires et de nombreuses modifications de roulement sont prévus, bien se renseigner.

### **SI VOUS SOUHAITEZ ARRIVER LA VEILLE OU PROLONGER VOTRE SEJOUR**

Si vous souhaitez réserver une nuit supplémentaire à l'hébergement de votre séjour, nous consulter pour obtenir les coordonnées.

Autres possibilités :

Office du tourisme d'Aumont Aubrac - Tél : 04 66 42 88 70 - site internet : [www.ot-aumont-aubrac.fr](http://www.ot-aumont-aubrac.fr)

Office du tourisme de Nasbinals - Tél : 04 66 32 55 73 - site internet : [www.nasbinals-tourisme.fr](http://www.nasbinals-tourisme.fr)

Aubrac tourisme - site internet : [www.aubrac.com](http://www.aubrac.com)

### **DISPERSION**

Le dernier jour, fin de la randonnée à Aumont-Aubrac vers 16 heures.

**Code : 15TAUPA**

## **NIVEAU**

Randonnée sans difficultés techniques particulières, marche sur sentiers, pistes forestières et quelques petites routes. Dénivellations pas très importantes de l'ordre de 300 à 400 mètres en moyenne par jour, sauf sur les contreforts sud où le relief est un peu plus important.

Ce qui peut le plus surprendre sur l'Aubrac, surtout quand on fait un peu de hors pistes, se sont les clôtures, qu'il faut souvent passer par dessus ou par dessous... et quelques zones humides type tourbières, mais celles-ci accueillent des plantes rares !

Le circuit se déroule entre 800 mètres et 1469 mètres d'altitude au Signal de Mailhebiau, le point culminant de l'Aubrac.

## **HEBERGEMENT**

Hébergements différents chaque soir sur ce circuit itinérant : gîtes d'étape, auberges et / ou hôtel en fonction des disponibilités. Couchage collectif en général en petits dortoirs de 4 à 10 personnes.

Repas et petit déjeuner pris dans les hébergements ou dans un restaurant proche. Pique-niques tirés du sac à midi.

## **GROUPE**

Groupe de 5 à 15 personnes.

## **ENCADREMENT**

Accompagnateur diplômé selon la législation en vigueur.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

### VETEMENTS

#### Pour la randonnée :

- pour un maximum de confort, privilégier un système de vêtements " multi couches " : sous-vêtements chauds (collant + maillot) type " carline " ou " capilène " (fibres creuses évacuant la transpiration) + sweat ou veste polaire + veste de montagne et surpantalons avec membrane imperméable et respirante (type " gore tex " ou équivalent) pour le mauvais temps. De façon générale et en dehors des climats et pays chauds, éviter le coton qui retient l'humidité près du corps (et sèche difficilement) au profit de matières synthétiques adaptées.
- pantalon de toile
- shorts
- T-shirts
- 6 à 7 paires de chaussettes de randonnée
- 1 cape de pluie couvrant le randonneur et le sac à dos. Si vous avez des survêtements très techniques (voir ci-dessus), il est possible de ne recouvrir que le sac à dos avec un protège sac contre la pluie. Le parapluie quant à lui est moins pratique, surtout en cas de vent ou d'orage...
- 1 chapeau de soleil, l'idéal étant une casquette type saharienne avec visière et protection de la nuque
- 1 foulard pour se protéger du soleil et/ou du vent
- 1 bonnet et 1 paire de gants, selon la saison et l'altitude toujours les avoir au fond du sac

#### Pour l'étape :

- tenues de rechange et chaussures confortables
- boules " Quies " ou bouchons d'oreilles " Ear "
- affaires de toilette minimum + serviette + maillot de bain Globalement, vos vêtements doivent être adaptés en fonction de la saison et de la région choisie.

### MATERIEL DIVERS

#### Pour la randonnée :

- 1 paire de chaussures de randonnée (avec membrane imperméable et respirante (type " gore tex " ou équivalent) dans lesquelles vous êtes bien ! Il faut " casser " les chaussures neuves avant de partir en randonnée en les portant quelques semaines auparavant afin d'éviter les désagréments des ampoules et échauffements...
- 1 (voire 2) paire de lunettes de soleil avec verres d'indice 3 minimum.
- 1 grand sac plastique solide pour envelopper les vêtements et affaires dans le sac à dos (en cas de forte pluie)
- 1 gourde de préférence isotherme de 1 litre minimum. Boire est indispensable en randonnée, 2 gourdes de 1 à 1,5 litre ne seront pas du luxe en période estivale et / ou dans des régions sèches et chaudes.
- 1 couteau pliant type couteau suisse + couverts + gobelet
- 1 bol type tupperware avec couvercle pour les pique-niques.
- papier hygiénique, mouchoirs en papier
- 1 paire de bâtons télescopiques, facultatif, mais ils servent à s'équilibrer et alléger le poids du corps en descente, et aident durant la montée en rythmant la marche et en complément de poussée.
- 1 pochette pour contenir vos papiers et valeurs : passeport ou carte d'identité, contrat d'assurance, carte vitale, certificat de vaccinations, billets d'avion, de train, carte de crédit, argent...)

**Code : 15TAUPA**

- 1 petite pharmacie personnelle (Attention liste non exhaustive à adapter en fonction de vos propres besoins médicaux) : pansements stériles prédécoupés, antiseptique local à usage externe (plaies), Elastoplaste et / ou double peau (ampoules), Antalgique type paracétamol, Antidiarrhéique et antiseptique intestinal, Antispasmodique, Antihistaminique (allergies), sérum physiologique ou collyre oculaire, somnifère léger, crème solaire haute protection pour la peau et les lèvres, crème hydratante type Biaffine (coups de soleil et brûlures), crème ou spray anti-moustique, Arnica Montana en granules 9 CH (courbatures)...

Pour l'étape :

- 1 sac de couchage (garnissage en fibre creuses, léger et compressible) ou drap sac en coton, soie ou fibre polaire (couverture fournie dans les gîtes et les refuges). - tenues de rechange et chaussures confortables
- 1 lampe de poche ou lampe frontale
- 1 paire de sandales légère BAGAGES
- 1 sac à dos de 35 à 40 litres aéré et réglable et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de protection, l'appareil photo...
- 1 sac de voyage souple (valises rigides exclues) pour contenir les affaires de rechange pour la semaine à confier aux transporteurs. Un seul sac par personne ne dépassant pas 13 kg (spécificité de ce parcours). Tout surplus pourra être refusé ou surtaxé par les transporteurs sur place (un minimum d'environ 50 € par personne pour la semaine).

**AVERTISSEMENT** Tous nos hébergements hôtels et chambres d'hôtes ont été sélectionnés pour leurs qualités d'accueil, de confort et de propreté. Malgré cela, certains d'entre eux nous ont signalés le retour des punaises de lit qui sont le plus souvent véhiculés par des randonneurs qui ont séjournés précédemment dans des hébergements déjà infestés. La dispersion des punaises de lit se fait uniquement par transport passif d'un point à un autre, dans les bagages, les paquets, les sacs de couchages... Pour aider les hébergeurs à éradiquer ce fléau mais aussi pour limiter les risques de piqûres, il convient de pulvériser l'intérieur et l'extérieur de vos bagages (sac à dos de la journée et bagage suiveur) mais aussi tous vos vêtements et chaussures. Des sprays sont en vente dans les pharmacies mais aussi dans quelques hébergements, certains produits sont 100% naturels et labélisés ECOCERT.

**DATES ET PRIX**

**prix adulte**

- du 10/06/2018 au 16/06/2018 630 €**
- du 15/07/2018 au 21/07/2018 695 €**
- du 29/07/2018 au 04/08/2018 695 €**
- du 05/08/2018 au 11/08/2018 695 €**
- du 12/08/2018 au 18/08/2018 695 €**
- du 26/08/2018 au 01/09/2018 695 €**
- du 09/09/2018 au 15/09/2018 630 €**

### **LE PRIX COMPREND**

- L'hébergement
- Les repas tels que décrits dans le jour par jour du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 7
- L'encadrement
- Le transport des bagages
- Les transferts terrestres prévus au programme
- Les taxes de séjour

### **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les visites
- L'assurance



## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **ENVIRONNEMENT**

L'Aubrac est un territoire de caractère, riche d'un patrimoine naturel et humain conservé avec force :

- la race des vaches Aubrac
  - la fabrication du fromage (Cantal et Laguiole)
  - la gastronomie (Aligot, charcuterie...)
  - l'architecture de pierre (ponts, croix...)
  - la fabrication des couteaux Laguiole
  - les paysages d'estives uniques
  - une flore de plus de 1000 espèces et 2000 plantes dont beaucoup sont endémiques et protégées, que l'on ne cueille donc pas... une fleur arrachée ne repousse pas ! Le plateau central de l'Aubrac a été classé en zone Natura 2000 pour protéger cette flore exceptionnelle.
- Et bientôt un parc naturel régional ...

### **CLIMAT**

Massif et haut plateau sous influence océanique et méditerranéenne. Le climat y est assez rude, typiquement montagnard pendant de long mois d'hiver, mais dès le printemps, la nature explose !

### **BIBLIOGRAPHIE – CARTOGRAPHIE**

- Drailles et Burons, J Anglade & J.D Lajoux. Ed. Chêne
- Aubrac, balades à pied. Ed. Chamina
- Aubrac, Patrick Bard (splendides photos). Ed. Chamina
- Guide de la Lozère, éd. La Manufacture
- Flore d'Aubrac, F. Nouyrigat, éd. du Rouergue.
- Carte IGN série verte au 1/100 000° n°58.

## **ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

### **ANNULATION DE NOTRE PART**

Sud Randos se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ( 6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, vous serez prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Notre conseil : Si vous vous rendez en train au départ de la randonnée, évitez certains tarifs non modifiables ou non remboursables type Prem's tant que le départ n'est pas assuré.

### **ANNULATION DE VOTRE PART**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle Sud Randos a pris connaissance du désistement par courrier avec accusé de réception :

Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50€ par personne.

Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.

Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.

Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.

A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Les remboursements seront fait dans un délais de 60 jours maximum après annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant, non respect de nos conditions particulières de vente ou des consignes de sécurité.

### **CAS PARTICULIERS CONCERNANT LES VOYAGES A L'ETRANGER**

Cas Particuliers concernant les voyages avec titre de transport (billet d'avion ou de train) Dans le cas d'un billet d'avion, de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas ou vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

### **FRANCHISE SUD RANDOS**

Une franchise forfaitaire en complément des frais d'annulation ci dessus, pour frais de dossier, de 50€ par personne sera appliquée pour chaque annulation.

Nota : Le complément de remboursement par l'assureur sera réalisé suivant les conftion du contrat et avec également une franchise propre.

## **EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR**

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.sudrandos.com](http://www.sudrandos.com) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

### **L'ASSURANCE ANNULATION**

La garantie de l'assuré

**Code : 15TAUPA**

prend effet dès son inscription et

cesse lors de son départ.

Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

### **L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

## **EXTRAIT DES NOS CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE SEJOURS**

### **QUAND RESERVER ?**

De toute façon, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte.

### **COMMENT RESERVER ?**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 8 jours du départ le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **CAS PARTICULIER D'UNE RESERVATION DE SEJOUR LIBERTE**

L'organisation de nos séjours en liberté ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une réservation ferme est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte de 30% (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois).

A moins de 10 jours du départ nous nous réservons la possibilité de refuser votre réservation ou de vous facturer 50€ supplémentaires par personnes pour le traitement « très particulier » de votre dossier. Le paiement devra alors être obligatoirement effectué par carte de crédit.

### **MODE DE PAIEMENT**

Par chèque bancaire français à l'ordre de Sud Randos (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

Par chèques vacances. Sud Randos est habilité par l'ANCV à recevoir des chèques vacances en règlement des prestations.

Par carte de crédit Visa ou Mastercard. Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature (obligatoire) au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par virement bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

### **CONDITIONS GENERALES VENTES**

Les conditions générales de vente de Sud Randos sont disponibles en ligne sur notre site : <https://www.sudrandos.com/condition-de-ventes#cgv>. Un extrait est fourni avec les fiches techniques et/ou le bulletin d'inscription. Elles sont réputées être acceptées par le client au moment du versement de l'acompte.

### **ACCUSE DE RECEPTION**

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà si votre randonnée est assurée.

### **CONFIRMATION**

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons vos documents de voyage environ 10 jours avant votre départ. Ceux-ci comprennent la convocation, votre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

### **FICHE TECHNIQUE**

**Code : 15TAUPA**

Pour chaque programme, nous vous ferons parvenir au moment de votre inscription (ou auparavant si vous le souhaitez), une fiche technique comportant tous les détails pratiques : accès routier, accueil gare, horaires, équipement à prévoir, etc...

## **ASSURANCES**

Responsabilité civile

Conformément à la réglementation de notre profession, SUD RANDOS est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

## **PAIEMENT**

Votre inscription ne sera prise en compte qu'avec le versement d'un acompte représentant 30 % du prix du séjour choisi (ou la totalité à moins d'1 mois du départ). Pour effectuer un règlement, vous pouvez utiliser un chèque bancaire ou postal, votre carte bancaire, des chèques vacances (nous sommes affiliés à l'ANCV), ou un virement bancaire ou postal. Pour les règlements depuis l'étranger, nous conseillons vivement les paiements par carte bancaire, ce pour vous éviter des frais. Enfin, sachez que nous n'accusons pas réception de vos versements.

## **CONTESTATION**

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du tribunal de commerce de Montpellier. SUD RANDOS est une association qui a reçu une habilitation tourisme sous le numéro : HA 034980001, ainsi qu'une immatriculation ATOUT France : **IM034110035**

## **RESPONSABILITE**

SUD RANDOS se réserve le droit d'expulser à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

## **MODIFICATION DE LA RESERVATION**

ATTENTION ! Des frais de dossier (50 € par personne) pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement. Vous pourrez nous demander une nouvelle réservation confirmant vos modifications (changement du type de chambre, date de départ, nombre de personnes...). Cette nouvelle réservation sera facturée au tarif normal du séjour, incluant les frais d'annulation selon nos CGV du séjour concerné.

## **ADHESION**

La réservation d'une prestation, ou la participation à l'un de nos séjours ou activités, inclus l'adhésion à l'association SUD RANDOS. Le bénéficiaire du circuit ou de la prestation devient adhérent pour l'année civile en cours. Le montant de l'adhésion est voté en assemblée générale.

## ECOTOURISME

### **CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES**

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS a été soutenue par le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

### **BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE**

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

#### **Soyez curieux... mais discrets :**

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

#### **Fermez les portes derrière vous :**

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

#### **Laissez les fleurs où vous les trouvez :**

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

#### **Jetez vos déchets :**

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

#### **Suivez les chemins :**

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

#### **Fumée sans feu :**

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

#### **Les arbres :**

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

## EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

- une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France
- qui a pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est **une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable**, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, **créés en partenariat avec les Parcs naturels**, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

### **Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :**

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatifs

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

**Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !**

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

#### **Randonner :**

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

#### **Et enfin...**

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

#### **Idée sympa :**

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez une groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

**SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :**

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROMÉ DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : [contact@sudrandos.com](mailto:contact@sudrandos.com) site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

**Code : 15TAUPA**